Fiche repère Le carnet de suivi, un outil de communication pour les parents

Cette fiche repère est destinée à accompagner les enseignants dans la mise en œuvre d'entretiens avec les familles autour de la scolarisation de l'enfant et du carnet de suivi. Pour la forme et le contenu du carnet de suivi, se référer à la fiche repère : le carnet de suivi. http://circo90.ac-besancon.fr/wp-content/uploads/2017/11/le-carnet-de-suivi.pdf

Comment mener un entretien avec les parents à partir du carnet de suivi ?

Ce que disent les textes officiels

Décret du 31/12/2015 relatif à l'évaluation des acquis scolaires : http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=97260

La forme de l'entretien

C'est un rendez-vous planifié dans le temps par l'équipe enseignante une à plusieurs fois par an selon les besoins.

La durée de l'entretien est définie (entre 10 et 30 minutes en fonction des besoins des enfants).

L'espace est défini, organisé de façon à favoriser les échanges. Il est plus pertinent de privilégier la salle de classe.

L'entretien peut être mené avec l'enfant qui rend compte de ses réussites et les partage via cet outil.

L'entretien

Accueillir, informer, dialoguer sont les 3 principes qui régissent cet entretien.

Les parents sont invités et non pas convoqués (il convient de penser ce temps comme un partenariat famille/école).

L'accueil a lieu dans la bienveillance, l'information se fait au plus près des apprentissages de l'enfant et le dialogue repose sur le respect, le partage et l'écoute de l'autre.

Les entretiens sont pensés et préparés. Les supports qui seront montrés aux familles seront anticipés : carnet de suivi, grilles d'observables, traces (photos, textes, vidéos, dessins...).

Aide à la mise en œuvre de l'entretien :

Etape 1:

Pour permettre à cet entretien de se dérouler dans les meilleures conditions, il sera souhaitable de créer un climat de confiance et de favoriser l'établissement d'un lien entre la famille, l'enfant et l'enseignant.

L'objectif de l'entretien sera formulé dès le début de l'échange: échanger autour des réussites de l'enfant, valoriser ses progrès et identifier le chemin qui lui reste à parcourir. L'enseignant dans ce temps-là sera à l'écoute des parents (mesures éventuellement prises

L'enseignant dans ce temps-là sera à l'écoute des parents (mesures éventuellement prises pour accompagner la scolarité de leur enfant, attitudes de l'enfant à la maison, ses centres d'intérêts...).

Etape 2:

Les parents seront invités à exprimer leur ressenti sur le vécu scolaire de leur enfant (perception de sa place à l'école, dans le groupe, de ce qu'il dit de l'école, de ce qu'il perçoit de ses réussites et de ses apprentissages...).

Liste des questions possibles:

Comment votre enfant perçoit-il l'école ? Que vous dit-il de l'école ? Quels sont pour vous ses progrès ? Y a —t-il des informations particulières que vous pensez important de me communiquer ? Comment vivez-vous la scolarité de votre enfant ? Comment percevez-vous la scolarité de votre enfant ?...

Etape 3:

Le carnet de suivi de l'enfant est présenté à la famille (organisation de l'outil, réussites, progrès réalisés que l'élève peut lui-même commenter, attendus de fin de cycle...)
L'entretien se termine par une synthèse écrite de ce qui a été dit ou décidé : se concentrer sur les solutions, les progrès, les voies d'amélioration plutôt que sur les difficultés.
La parole mérite d'être donnée aux parents en fin d'entretien.

Ethique professionnelle

L'enseignant utilisera un langage compréhensible par les familles. Les difficultés liées à la langue d'origine pourront être anticipées par la mise à disposition d'un traducteur, ou d'un autre parent choisi par la famille. D'autres supports que l'écrit pourront être proposés à la famille.

Les questions ouvertes qui permettent de véritables échanges avec les familles seront privilégiées.

L'enseignant sera attentif de ne pas porter un jugement ni sur l'élève, ni sur sa famille, sa vie privée et sa culture. Il est important de ne pas prendre parti dans les conflits entre les parents. Il veillera à rester professionnel : ne pas se poser en « donneur de leçons » sur l'attitude éducative des parents, ne pas culpabiliser les familles et s'attachera à porter une appréciation positive sur l'enfant.

Les attendus de fin de cycle seront mis en perspective dès la première année du cycle.